



INTERACTIF
FORMATION

Conditions Générales de Vente

1. A- Généralités

1.1. Désignation

La société Interactif Formation désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 10 rue du Nord, LE MANS 72000.

Interactif Formation met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à LE MANS, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Interactif Formation
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation commandée en son nom propre ou par une société Cliente.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.
- **Stage Inter-entreprises** : les stages du catalogue intégrant des stagiaires issus de différentes entreprises Clientes et réalisés dans des locaux mis à disposition par Interactif Formation.
- **Stages intra-entreprises** : les stages réalisés sur mesure pour le compte d'un unique Client, ou d'un groupe de Clients et délivrés dans des locaux mis à disposition par Interactif Formation ou le(s)dit(s) Clients.

1.2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Interactif Formation pour le compte d'un Client tant en France, que dans les DOM-TOM. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

1.3. Références commerciales et témoignages

Le Client autorise Interactif Formation à faire figurer le nom et/ou le logo du Client sur une liste de références commerciales, notamment sur le site Internet d'Interactif Formation, sauf mention explicite de la part du Client.

Le Client autorise Interactif Formation à utiliser les verbatims et témoignages des stagiaires sur son site Internet, sauf mention explicite de la part du Client, ou du stagiaire.

1.4. Documents et site Internet

Le catalogue, le site Internet, ainsi que tout autre document marketing (flyer, brochure, livre blanc, ...) ne constituent pas des documents contractuels. À tout moment, Interactif Formation se réserve le droit d'annuler la commercialisation, ou de modifier le contenu, ou le prix d'un de ses services, ou de ses formations.

1.5. Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, les questionnaires préalables, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

1.6. Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le Client à la société Interactif Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier Clientèle pour des prospections commerciales. Elles pourront être communiquées aux partenaires contractuels d'Interactif Formation pour les seuls besoins desdits stages inter ou intra-entreprise. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Interactif Formation s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du Client. Elle s'interdit de divulguer les données du Client, sauf en cas de contrainte légale.

1.7. Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Interactif Formation et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce du Mans et ce, quel que soit le siège ou la résidence du Client. Dans le cas d'un litige avec un Client non-professionnel, les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.

1.8. Obligations

Dans le cadre de ses prestations de formation, Interactif Formation a une obligation de moyens et non de résultats.

1.9. Election de domicile

L'élection de domicile est faite par Interactif Formation à son siège social au 10 rue du Nord, 72000 LE MANS.

2. Inscriptions- Annulations- Reports

2.1. Documents légaux

Interactif Formation fera parvenir au Client une convention de formation professionnelle continue, établie selon les textes en vigueur. Le Client s'engage à adresser avec diligence à Interactif Formation un exemplaire dûment signé et revêtu de son cachet commercial.

2.2. Inscriptions

Les inscriptions à un stage inter ou intra entreprise donnent lieu à l'établissement d'une convention avec le Client. Interactif Formation se réserve le droit de refuser une inscription dans le cas où le nombre maximum de stagiaires serait atteint, le stagiaire concerné se verra alors orienté vers un stage planifié à une autre date.

2.3. Convocation et Questionnaire Préalable et de Positionnement

En amont d'un stage de formation, Interactif Formation adressera sur demande au Client et/ou aux stagiaires une convocation, ainsi que des informations générales relatives à ladite formation. Pour optimiser le succès du stage, et son éventuelle adaptation, un Questionnaire Préalable et de Positionnement (QPP) peut être adressé à chaque stagiaire en amont de la date de réalisation de l'action de formation. Le Client sensibilisera les stagiaires qu'il a inscrit à un stage, sur l'importance de répondre à ce QPP pour accroître l'expérience et la valeur de ce dernier.

2.4. Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Interactif Formation s'engage à fournir un devis au Client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Le cas échéant, une convention particulière peut être établie entre la société Interactif Formation, l'OPCO ou le Client.

À la demande du Client et à l'issue de la formation, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

2.5. Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'un stage de formation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse nicolas.martin@interactifformation.com.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le Client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au Client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le Client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations par suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Interactif Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients. Ces derniers seront informés par mail.

3. Prix- modalités de paiement- Prise en charge

3.1. Prix

Les prix des formations sont indiqués en euros. Interactif Formation n'est pas assujettie à la TVA pour ses actions de formations. Tout stage commencé est dû en intégralité. Les repas, frais de transports et d'hébergement ne sont pas compris dans les prix, sauf accord mutuel des parties.

3.2. Modalités de paiement

Le Client professionnel s'engage à effectuer le paiement de toute facture émise dans les trente (30) jours suivant la date d'émission de ladite facture.

Le Client non professionnel s'engage à effectuer le paiement après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Dans le cadre d'une formation se déroulant sur plusieurs mois, des factures mensuelles pourront être établies au fur et à mesure de l'avancement de ladite formation.

Tout retard ou refus de paiement à l'échéance entraînera de plein droit, après une mise en demeure, des pénalités calculées à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur.

3.3. Prise en charge

Si le Client bénéficie d'un financement total ou partiel par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le Client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Interactif Formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au Client. En cas de prise en charge partielle par un OPCO, la différence sera facturée directement au Client.

4. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société Interactif Formation. Le Client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.